



Porcs-épics, ours, rats, mouffettes et compagnie !

Il est très fréquent de voir des animaux sauvages rôder près de nos maisons, que ce soit des porcs-épics, des rats laveurs, des mouffettes, des chauves-souris et même parfois des ours noirs ! Ces bêtes sauvages sont souvent la cause d'incidents plutôt désagréables, comme lorsqu'ils s'en prennent à nos poubelles ou qu'ils s'attaquent à nos animaux domestiques. Que faire pour éviter que de tels incidents se produisent ?

Il faut avant tout se rappeler qu'un animal sauvage ne sera jamais domestiqué comme peut l'être un chien ou un chat. On ne recommande pas non plus d'appivoiser un animal sauvage, car il va s'habituer à la présence de l'humain et ne le craindra plus. Pire, il peut devenir dépendant de ce dernier pour se nourrir. C'est dans de telles situations que des accidents peuvent survenir. Le cas des ours noirs est un bon exemple: ils ne craignent plus l'humain et s'aventurent à leur proximité pour s'alimenter. Au même titre, on peut citer les rats laveurs et les mouffettes !

On nous appelle très souvent pour un chien aspergé par une mouffette qui hante les parterres autour de la maison. Nous soignons régulièrement des chiens et des chats blessés qui ont bravement défendu leur territoire contre des rats laveurs effrontés ! Sans parler des poils de porcs-épics plantés par centaines sur le museau de Fido !

Voici quelques conseils pour diminuer les risques d'accidents avec les animaux sauvages : 1. Éviter de nourrir ou d'appivoiser les animaux sauvages. Les rats laveurs, renards et mouffettes peuvent être porteurs de rage, ne l'oubliez pas ! 2. Protéger ses déchets domestiques, avec des boîtes à vidanges en bois par exemple. Il faut à tout prix éviter de laisser traîner ses épis de blé d'Inde toute la nuit dehors suite à une épluchette qui a fini tard ! 3. Éviter de faire promener votre chien librement à la brunante ou au lever du soleil, moments où les porcs-épics sont les plus actifs. Advenant une rencontre malencontreuse, s'il vous plaît NE PAS COUPER LES POILS DE PORC-ÉPIC ! C'est une fausse rumeur que de croire qu'en les coupant, les poils ne pénétreront pas plus loin ! Il devient presque impossible pour nous de les enlever par la suite ! Faites plutôt voir rapidement votre chien par le vétérinaire. 4. Pour prévenir l'entrée des chauves-souris dans les greniers et les caves, installer des moustiquaires pour bloquer toutes les ouvertures. N'oubliez pas que les chauves-souris peuvent aussi être porteuses de rage ! 5. Dans tous les cas de problème avec un animal sauvage sur votre terrain, contactez l'Agence Canadienne de la Faune. Il faut absolument éviter de toucher l'animal. 6. Faites vacciner vos chiens et chats contre la rage.

Pour terminer, il faut se rappeler que nous vivons dans l'habitat même des animaux sauvages: ce sont nous les envahisseurs !... Il est donc normal que des interactions se produisent entre l'humain et la faune. Il faut juste faire attention de ne pas trop interférer avec les habitudes de nos voisins pour éviter les mauvaises surprises !

Dr Simon Lachance, mv

Journée «Portes ouvertes» à la Ville de Prévost

Un franc succès

Jean Laurin

Plusieurs centaines de familles installées à Prévost depuis peu ont répondu à l'invitation écrite de la ville, qui leur offrait quelques boîtes de fleurs gratuitement.

En outre, le conseil municipal, les dirigeants de la ville et le personnel de soutien étaient présents sur les lieux où l'on avait installé une dizaine de kiosques de renseignements et d'information.

C'est évidemment celui des pompiers qui a frappé le plus l'imagination des parents et de leurs enfants en présentant une

démonstration de l'utilisation des pinces de désincarcération. Le deuxième kiosque le plus achalandé était celui de l'administration qui, à l'aide de cartes, apportait des réponses aux questions des nouveaux citoyens en ce qui a trait aux grands projets de la ville.

La ville avait eu l'idée d'installer un immense jeu soufflé qui a



C'est avec beaucoup d'intérêt que ce garçon a suivi chacune des étapes des pompiers qui, après avoir scié le pare-brise, ont par la suite utilisé les puissantes mâchoires des pinces de désincarcération.

Photo: L'Œil de Prévost

occupé les jeunes pendant que les parents pouvaient avoir réponse à toutes leurs questions. Mais, il ne faut pas s'étonner, le

kiosque offrant gratuitement: chiens chauds, orangeade et croustilles s'est avéré le clou de la journée.

La Commission municipale entendra la requête de Ste-Anne-des-Lacs et de Piedmont

Jean Laurin

Ces deux villes, qui souhaitent le maintien de la police intermunicipale, présenteront leurs doléances lors de la conférence préparatoire, qui se déroulera, mercredi le 23 juin, à 11 hres à l'hôtel de ville de Prévost.

En dépit de l'avis de l'inspecteur-chef de la Sûreté du Québec et de la conciliatrice, les deux villes soutiennent que l'avis écrit ayant trait à la dissolution de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord n'a pas été signifié par lettre recommandée et qu'en consé-

quence l'entente a été automatiquement renouvelé pour une période de cinq ans.

Prévost soutient que la résolution du conseil municipal transmise aux deux autres villes au sujet de la décision de Prévost de se retirer pour joindre les

rangs de la SQ était claire et sans équivoque. Pendant ces délais, la Régie assure son fonctionnement sur une base mensuelle uniquement pour couvrir les dépenses essentielles.

Les négociations

D'autre part, le maire de Prévost, M. Claude Charbonneau, qui est également président de la Régie de police, souhaite qu'une entente soit conclue avant le 25 septembre avec la Fraternité des policiers

de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord. Le président de la Régie se dit ouvert à une contre-proposition par rapport l'offre de la Régie à ses policiers.

Le cas de St-Hippolyte

La Régie a pris la décision d'offrir des services uniformes aux trois villes de même qu'à St-Hippolyte. Cependant, si St-Hippolyte veut se doter d'une patrouille nautique, elle devra en assumer seule les frais.

CONCOURS : VILLE DE PRÉVOST



J'embellis mon environnement

Depuis quelques années, la Ville de Prévost s'associe avec la Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost (SHEP) dans le lancement et l'organisation du concours «J'embellis mon environnement». Le lancement du concours a eu lieu samedi le 7 juin lors des Jardins en Fête de la SHEP et des Portes Ouvertes de la Ville.

Des feuilles d'inscription sont actuellement disponibles à la bibliothèque (2945, boul. du Curé-Labelle) et à la mairie (2870, boul. du Curé-Labelle). Il est important de souligner que les membres du jury évaluent chaque catégorie (commerce, terrasse, nouveau jardin, cour, façade et hors catégorie) en mettant l'accent selon un point de vue HORTICOLE.

Les critères d'évaluation portent sur :

- l'entretien, l'ordre et le rangement de l'environnement physique;
- la pertinence, la répartition, la diversité et l'entretien des espèces (arbres, arbustes et conifères);
- la répartition, la diversité et l'entretien des plantes vivaces et annuelles;
- l'état et l'entretien de la pelouse;
- l'utilisation harmonieuse et la sobriété des matériaux inertes (pavé, tuile, béton,...);
- l'effet visuel d'ensemble entre tous les éléments.

Les gagnants (es) de l'an passé (juillet 2002) ont été les suivants(es) :

Jocelyne Bélanger, Francine Gohier, Claire et Normand Badger, Hélène B. Hébert, Céline Piché, Joanne Chaumont, Jean Poirier, Josée Lauzon et Micheline Brière, et Luc Raymond.

Les prix ont été offerts par la Ville de Prévost, Botanix, Pépinière G. Lorrain et Fils (2820, boul. du Curé-Labelle) et Eau Serre de la Rivière, Dauba et Fils (2706, boul. du Curé-Labelle).

Nous reconnaissons que l'embellissement à Prévost nécessite : 1) un engagement collectif (transmettre des valeurs communes, développer un sentiment d'appartenance à la communauté comme citoyen d'un quartier, d'une institution et d'une ville); un jugement critique dans la préparation et la réalisation des activités d'embellissement (les citoyens sont les principaux acteurs de l'embellissement).

Enfin, nous vous invitons à vous inscrire au concours, à publiciser le concours auprès de vos amis, auprès des résidents et des commerces de Prévost, etc... Nous voulons que ce concours soit un SUCCÈS. Nous vous remercions de votre bienveillante attention.

(1) Les principaux responsables de la Société d'Horticulture et d'Écologie au concours sont Mesdames Florence Frigon, Denise Morinville et Raymonde Boucher. Monsieur Germain Richer est responsable du dossier



Mme Denise Morinville de la Société d'horticulture et d'écologie et M. Germain Richer, conseiller municipal et responsable du comité Environnement.

Photo: L'Œil de Prévost